

# Prévention des MST

## Qu'est-ce qu'une maladie sexuellement transmissible ?

De nombreuses maladies infectieuses se transmettent essentiellement au cours des relations sexuelles sans préservatif (ou relations non protégées). Il peut s'agir :

- De maladies dues à des bactéries comme la syphilis, la gonococcie ou les chlamydioses ;
- De maladies dues à des parasites comme les trichomonases ou à des champignons (candidose par exemple) ;
- De maladies dues à des virus comme le sida, l'hépatite B, l'herpès ou des infections à un virus dit HPV (Human Papillomavirus).

Ces différentes MST ont des gravités très variables : celles qui sont liées à la transmission d'une bactérie, d'un parasite ou d'un champignon, sont facilement guéries par des antibiotiques tandis que celles liées à un virus nécessitent une prise en charge longue et complexe.

## Le préservatif masculin reste la première arme pour éviter de contracter une MST

- Il doit être utilisé lors de tout rapport sexuel à risque, c'est-à-dire avec un (ou une) partenaire dont on ne sait pas avec certitude s'il (ou elle) est porteur d'une MST et bien sûr si l'on est soit même en traitement pour une MST.
- L'efficacité du préservatif dans la prévention des MST est extrêmement élevée à la condition de respecter des conditions d'utilisation strictes :
  - vérifier que l'emballage est intact ;
  - ouvrir le sachet avec les doigts et non avec les dents ou les ongles ;
  - dérouler le préservatif sur la verge en érection ;
  - ne jamais lubrifier le préservatif avec un corps huileux ;
  - maintenir le préservatif à la base de la verge lors du retrait ;
  - le relubrifier si nécessaire en privilégiant les lubrifiants à base aqueuse ;
  - et bien sûr, utiliser un nouveau préservatif à chaque rapport.
- Les préservatifs vendus en France doivent être étiquetés "CE", la norme européenne EN600 s'étant substituée depuis quelques années au traditionnel label NF.
- En cas de rupture du préservatif (moins de 1 % des rapports) au cours d'un rapport à risque, une consultation d'urgence s'impose pour envisager avec le médecin spécialiste un traitement préventif anti-sida (et éventuellement une pilule du lendemain).

*Les maladies sexuellement transmissibles (MST) sont en recrudescence depuis quelques années. Leur prévention repose toujours essentiellement sur l'utilisation systématique de préservatifs lors de tout rapport sexuel à risque.*

## Les autres moyens de prévention des MST

On dispose d'autres moyens de prévention d'efficacité très inégale :

- L'abstinence ou plutôt le fait de ne s'engager que dans une relation monogame avec un partenaire sain peut être difficile à appliquer en pratique surtout pour les plus jeunes. L'abstinence doit cependant être la règle en certaines circonstances, par exemple, en cours de traitement d'une MST d'origine bactérienne ou dans les pays à risque élevé de MST graves.
- Les préservatifs féminins offrent une bonne protection contre les MST, mais ils demeurent peu employés en France.
- Les spermicides et agents microbicides, de même que les dispositifs intra-vaginaux ne sont pas efficaces sur les MST.
- Dans le cas de l'hépatite B, il est possible aujourd'hui de se prémunir d'une contamination par voie sexuelle en se vaccinant.

## Que faire si l'on pense être atteint d'une MST ?

- Une consultation médicale s'impose rapidement. Le médecin déterminera les examens à pratiquer et prescrira un traitement si nécessaire. En aucun cas, il ne faut se traiter seul en utilisant des médicaments dont on dispose dans sa pharmacie personnelle.
- Il est essentiel de prévenir son, sa ou ses partenaires afin qu'il (elle, ils ou elles) puisse(nt) se traiter et ne contamine(nt) pas d'autres personnes.

Cachet du médecin